

GALA CHARLEVOIX RECONNAÎT 2019 :

Des nouveautés pour souligner l'excellence des entrepreneurs et de leurs employés

CHARLEVOIX, 22 octobre 2018 – La Chambre de commerce de Charlevoix annonce plusieurs nouveautés pour la prochaine édition du *Gala Charlevoix reconnaît* qui aura lieu le jeudi, 31 janvier au Fairmont Le Manoir Richelieu de La Malbaie, à compter de 17h30.

LE PRÉSENTATEUR

La Chambre de commerce est heureuse d'annoncer la signature d'une entente de cinq ans avec le Casino de Charlevoix pour la présentation du *Gala Charlevoix reconnaît*. Ce partenariat à long terme assure à la Chambre de commerce une base de financement récurrente pour la mise en place du prestigieux événement. « La Chambre est toujours tributaire de sa capacité à financer les projets qu'elle initie. Le support financier du Casino nous permet de nous concentrer davantage sur notre mission », commente Julien Dufour, coprésident de la Chambre de commerce de Charlevoix.

LES CATÉGORIES

Les catégories ont été revues. Si la majorité d'entre elles demeurent, quelques-unes s'ajoutent, alors que d'autres voient leur nom changer.

Le Charmeur et L'Attractif

Une nouvelle catégorie avait vu le jour l'an dernier: *Le Charmeur*, dédiée à l'industrie touristique. Sa très grande popularité a incité les organisateurs à scinder la catégorie en deux prix complètement distincts. Ainsi, *Le Charmeur* sera offert à une entreprise du domaine de l'hébergement ou de la restauration qui s'est particulièrement distinguée au cours de l'année. Un nouveau prix, nommé *L'Attractif*, soulignera quant à lui, les impacts et les retombées d'une activité culturelle ou récréotouristique sur l'attractivité de la région.

Le Polyvalent

Si chacune des catégories présentées au gala met l'accent sur la qualité principale d'une entreprise, *Le Polyvalent* permettra de mettre en lumière le travail d'une équipe qui, sans exceller sur un aspect précis, fait un travail remarquable dans toutes les sphères de son entreprise.

L'Attachant – Prix Vise Charlevoix

Le prix *Le Conciliateur* changera de nom pour devenir *L'Attachant – Prix Vise Charlevoix* et verra son descriptif légèrement modifié. Cette catégorie mettra en vedette les employeurs qui, par leur pro-activité, ont mis en place des mécanismes pour attirer, recruter, mobiliser et retenir leur main-d'œuvre. En ces années de grande pénurie de ressources humaines, la Chambre espère recevoir un très grand nombre de candidatures dans cette catégorie et faire de ces entrepreneurs, des modèles.

Au total, 13 catégories seront jugées : *L'Accueillant, L'Ambassadeur, L'Attachant, L'Attractif, Le Charmeur, L'Écoresponsable, L'Engagé, L'Entrepreneur, L'Innovateur, Le Performant, Le Polyvalent, Le Productif et Les Passeur et repreneur.*

L'Essentiel

Les enjeux de main-d'œuvre étant au cœur du discours des gens d'affaires, les organisateurs du Gala souhaitent continuer de leur offrir une tribune pour reconnaître les employés et gestionnaires qui font une réelle différence dans leur quotidien. Cette catégorie n'est pas jugée. Tous les postulants verront leur travail reconnu publiquement.

LE PRIX CHARLEVOIX SOUTIENT

Le *Prix Charlevoix soutient* a été créé lors de l'édition 2016 du Gala afin de supporter la réalisation d'un projet ou le développement d'une entreprise par l'entremise d'une bourse en argent et services, offerte par des partenaires parrains.

La bourse grandissant à chaque année, il devenait difficile pour le lauréat de profiter de l'ensemble de la cagnotte au cours d'une même année. Par conséquent, afin de mousser la croissance d'un plus grand nombre d'entreprises et leur permettre une progression équilibrée, l'édition 2019 du Gala innovera en remettant 3 *Prix Charlevoix soutient* :

1. une bourse en argent et services financiers, d'une valeur de 6 000\$
2. un ensemble de services légaux et comptables, d'une valeur de 9 100\$
3. des services de communication, d'une valeur de 8 500\$

La description détaillée du prix et les modalités de participation seront dévoilés dans le guide de candidature.

LES MISES EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature débutera le 24 octobre et se terminera le 5 décembre à 16h. Le guide de candidature sera disponible sur le site de la Chambre, le jour de l'ouverture des candidatures. «C'est une période de grande effervescence. La quantité de dossiers que nous recevons démontre la vitalité de l'économie et la pro-activité des entrepreneurs. L'an dernier, nous avons reçu 73 candidatures. J'espère que nous établirons un nouveau record avec cette édition», commente Johanne Côté, directrice générale de la communauté d'affaires.

-30-

Source et informations : Johanne Côté | directrice générale
La Chambre de commerce de Charlevoix
B : 418 760-8648, poste 303 C :418 435-1603

